

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3128/Just.

OBJET:

P.V. 114.

ASTRIDA



1340

Astrida, le 13 novembre 1950.

TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à
KIGALI, le dossier P.V. 114.

Il ne peut être déterminé avec certitude si la somme
de 5.000,- frs. dont Monsieur DRUET a constaté la disparition
ait été volée ou perdue.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,